

Relevé de décision Causerie du 10 avril 2015

1) Suivi contact mairie (Panneaux)

Françoise et Jeannine ont téléphoné au service Com' de la mairie (suite au courrier du service environnement – Nadia Baïtiche Moine du 30 janvier 2015) et renvoyé un mail (avec copie courrier). Pas de réponse à ce jour.

Françoise : envoi à Virginie du projet de mail de relance

Virginie : transfert au Service Com' ; groupe IC et Nadia Baïtiche Moine en copie.

2) Café transition du 15 avril « Partage tes graines, partage ton jardin »

Mercredi 15 avril 20h30 à Ciné 32

Virginie : amène son ordi avec diaporama de photos Causeries et autres pour montrer

Impressions : fly-A6 de la fête de la Nature : Virginie (10 planches)

Panneaux présentation Incroyable Comestible (fichier ci-joint) : tous (2-3 impressions chacun)

3) Fête de la Nature du 22 mai

Jeannine : demande d'autorisation d'occupation de l'espace public à la mairie

Virginie : demande à Nadia Baïtiche Moine si mairie peut imprimer affiches (x10) et fly-A6 (x200)

Distribution de fly : marchés (2 jeudis précédents et samedi) ; boîte aux lettres du quartier ; AMAP (françoise)

Affiches : Aribus place (prévenir la mairie pour ne pas se faire enlever l'affiche), Biocoop, Ciné 32, Mairie, Office du Tourisme, Boulangerie,...

Impression demandée à la mairie sinon faite par ATT (validation du comité de transition du 7 avril 2015).

Invitation des institutions (par courrier ou mail) : CIAS, Maisons de retraite (Roseraie, Mauco), Ecoles (Lissagaray, Pont National, Rouget de Lisle), Mairie, Maison de l'enfance, ADEAR, Gabb32, Chambre d'Agri.

Contenu invitation : courrier, fly du 22 mai, brochure présentation Place main verte.

Julien : prépare trame courrier invitation

Virginie : Prépare et échange avec groupe pour valider une brochure de présentation de la place de la main verte et les incroyables comestibles.

Julien et Virginie : coordination pour envoi des invitations le 11 mai au plus tard.

Besoin matériel pour le 22 : des tables (chacun amène ce qu'il a)

4) Points divers

Jeannine : demande à la mairie d'une plaque officielle pour nommer la place (et l'inaugurer lors de la fête du 22 mai).